Droit fiscal

entente et à un accord avec les provinces sur les recettes fiscales perçues sur les ressources, ils feront mieux de réduire au silence certains de leurs collègues qui ont parlé d'imposer les sociétés de la Couronne.

Des voix: Oh, oh!

M. Benjamin: Cette idée a affolé des membres de tous les partis politiques. Que ferait le ministre de la Justice si le gouvernement de la Saskatchewan décidait d'abroger les lois constituant la Société Hydro-électrique de la Saskatchewan, la Société des Transports de la Saskatchewan, la Société des Assurances de la Saskatchewan et le reste et de les grouper toutes en un ministère provincial. Le ministre des Finances et le ministre de la Justice, qui est censé être un expert juriste, seraient-ils disposés à imposer un ministère provincial? Le ministre de la Justice a fait un demi signe de tête affirmatif. Voilà jusqu'où s'étendent les ramifications d'un pareil budget. Ces mesures feront plus de tort à l'unité du Canada . . .

Une voix: Et au socialisme.

M. Benjamin: . . . que quoi que ce soit dans le passé.

Bien entendu, le gouvernement fédéral doit prélever des impôts pour le bien de tous les Canadiens. Personne ne le nie.

Une voix: Oh, mais si!

M. Benjamin: Le gouvernement fédéral a droit à sa juste part non seulement du revenu des ressources naturelles mais de tous les revenus. J'en ai plein le dos de ce piètre argument de la part du ministre des Finances. Tous les partis politiques s'entendent là-dessus. C'est sur la façon de procéder que nous ne nous entendons plus.

Les méthodes du premier ministre et du ministre des Finances leur ont permis de revenir sur leurs engagements; ils n'ont pas respecté un accord, ils ont joué avec duplicité, et choisi de n'admettre que leur seule interprétation de l'accord. J'ai dit au début qu'un homme ne vaut pas plus que sa parole; il en va de même des gouvernements. Si le ministre des Finances et le premier ministre se sentaient acculés au pied du mur, et obligés de refuser d'admettre les redevances comme déductions aux fins du fisc, alors ils auraient dû aller trouver les premiers ministres provinciaux et leur dire: Voici comment nous comprenons les choses: et vous? Mais ils ne l'ont pas fait.

J'ai toujours pensé que l'on ne brisait pas ou que l'on ne modifiait pas un accord sans le consentement des intéressés. Ce n'est pas ce que le premier ministre et le ministre des Finances ont fait. Ils ont cité des extraits de lettres qui renforçaient leur argument tout en en laissant une partie de côté. Cette attitude ne renforce pas l'unité nationale. S'ils croient vraiment en l'unité nationale, ils modifieront leurs méthodes de négociation avec les provinces et ils s'efforceront davantage d'en arriver à un accord.

Je n'étais qu'à moitié sérieux en disant que les provinces devraient consigner cela par écrit, mais après ce qui s'est passé ces derniers mois, ce serait peut-être une bonne chose pour les deux parties. Il conviendrait certes pour le bien du pays que le ministre des Finances et le premier ministre soient beaucoup plus ouverts dans leurs rapports avec leurs homologues provinciaux. La Saskatchewan et les provinces pétrolières ne sont pas les seules provinces concernées. Et le nickel et l'énergie hydroélectrique de l'Ontario? Et la Colombie-Britannique? S'il doit y avoir un partage, il ne faut pas le limiter à la ressource d'une seule région. Il faut que ce partage s'applique à toutes les

régions et à toutes les ressources. J'espère qu'à l'avenir le premier ministre et le ministre des Finances feront du bien meilleur travail.

Si le ministre des Finances attendait pour présenter la disposition sur les redevances, que la rencontre des premiers ministres ait eu lieu en avril, il favoriserait énormément le climat d'entente entre le gouvernement fédéral et les provinces.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Madame l'Orateur, le discours du député de Regina-Lake Centre (M. Benjamin) sonnait vrai à mes oreilles car il s'est fait l'écho des bruits que l'on entend depuis des mois dans l'Ouest du Canada.

Je suis ravi qu'il ait fait ce discours ce soir bien que nous ne puissions accepter son nationalisme, ni certaines autres théories doctrinaires du NPD. J'invite les députés qui représentent le Centre et l'Est du Canada à se promener dans les rues de nos villes de l'Ouest et ils comprendront. Cela ne pourra pas manquer de les frapper. Je suis très sérieux en affirmant cela. Ce n'est pas dans mes notes et je ne plaisante absolument pas lorsque je dis aux députés que le vote de juillet dans l'Ouest du Canada réflétait clairement l'accueil fait aux propositions peu réfléchies du budget du 6 mai.

M. Lang: Mais tout le reste était bien?

M. Lambert (Edmonton-Ouest): J'invite le ministre de la Justice (M. Lang) à se rendre en Alberta y expliquer ses politiques. Il n'y serait bien reçu que pour y distribuer des postes de juges à ses amis libéraux.

Le gouvernement a adopté la même attitude le soir du 18 novembre. C'est étonnant, mais je vais vous répéter ce que j'ai déjà dit au sujet du budget.

[Français]

Et je répéterai toujours que si la province de Québec avait possédé ces ressources naturelles, ce budget n'aurait jamais été présenté.

Le ministre des Ressources naturelles du Québec proteste contre ceci, mais les revenus de la province ne sont pas en jeu en ce moment, mais nous allons connaître sa réaction si cette loi est adoptée.

Dans les statuts du Canada nous allons nous heurter à des problèmes avec d'autres provinces, parce que le Québec est riche en ressources naturelles. Elles n'ont pas toutes été découvertes encore. Un jour, et espérons que ce soit dans un avenir très prochain, la province de Québec trouvera un marché beaucoup plus vigoureux et rentable pour ses ressources naturelles qu'actuellement.

Étant donné les attitudes des gouvernements provinciaux, les revenus de la province seront plus considérables qu'ils le sont pour le fer et le minerai qu'elle extrait aujourd'hui.

Nous allons voir, par exemple, que lorsqu'on met un soulier dans le mauvais pied, les orteils sont serrés. J'affirme dès maintenant que la proposition du gouvernement de ne pas accepter d'ajustement pour les revenus provenant de l'exploitation des ressources naturelles n'a pas de place dans la Confédération canadienne telle qu'elle existe aujourd'hui.

(2120)

[Traduction]

Voilà le message pour autant qu'il s'agisse de l'importance qu'accorde le budget à l'imposition des ressources naturelles.